

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
ARRONDISSEMENT DE SARTENE  
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

-----



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

N° 25/185/F

**SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2025**

**OBJET :** FINANCES

Exercice 2025 - Budget annexe des Parkings, Décision modificative budgétaire n° 1.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de novembre à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 novembre 2025 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Vincent GAMBINI ; Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Luce SAULI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Nathalie CASTELLI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Florence VALLI ; Jean-Michel SAULI.

**Absents :** Jean-Claude TAFANI ; Claire ROCCA SERRA ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Ange Paul VACCA ; Marcu Antonu TAFANI ; Johanna GUIDICELLI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA ; Etienne CESARI.

**Avaient donné procuration :** Jean-Claude TAFANI à Jean-Christophe ANGELINI ; Claire ROCCA SERRA à Jeanne STROMBONI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie CASTELLI ; Ange Paul VACCA à Vincent GAMBINI ; Georges MELA à Florence VALLI ; Etienne CESARI à Jean-Michel SAULI.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Grégory SUSINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition du 4<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux finances, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Il est rappelé que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'année 2024 ont été approuvés par l'assemblée délibérante le 07 avril 2025 et que dès lors, le Budget Primitif de l'exercice adopté par la même séance a intégré les résultats antérieurs, par la reprise des excédents et des reports d'opérations de 2024, tant en dépenses qu'en recettes, permettant ainsi dès le début de l'exercice, une disponibilité et une lisibilité complète des crédits budgétaires en engagements comptables de la Commune.

Des décisions modificatives budgétaires interviennent pour les sections de fonctionnement et d'investissement afin d'intégrer des corrections sur les prévisions budgétaires concernant une estimation plus précise des dépenses et des recettes.

En conséquence, il convient de procéder aux ajustements nécessaires de crédits, ceux-ci devant permettre d'assurer le bon équilibre budgétaire de l'exercice 2025 et la fin de l'exercice comptable.

Les principales modifications proposées pour le budget annexe sont les suivantes :

### **BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

#### **Section de fonctionnement**

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 3Charges à caractère général », compte 627 « Services bancaires et assimilés » est crédité de la somme de 10 000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés », compte 6411 « Salaires, appointements, commissions de base » est crédité de la somme de 51 000,00 €.

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>BP 2025 (RAR + voté +DM)</b>	<b>Proposition DM1</b>	<b>TOTAL</b>
011 - Charges à caractère général	611 - Services bancaires et assimilés	5 000,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6411 - Salaires, appointements, commissions de base	119 602,12 €	51 000,00 €	170 602,12 €
<b>TOTAL MOUVEMENT</b>			<b>61 000,00 €</b>	

Soit par chapitre

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025 (RAR + voté +DM)</b>	<b>Proposition DM1</b>	<b>TOTAL</b>
011 - Charges à caractère général	203 191,14 €	10 000,00 €	213 191,14 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	311 549,00 €	51 000,00 €	362 549,00 €
<b>TOTAL MOUVEMENT</b>		<b>61 000,00 €</b>	

Dans la section de fonctionnement, en recettes, le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », compte 7588 « Autres » est crédité de la somme de 51 000,00 €.

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>BP 2025 (RAR + voté + DM)</b>	<b>Proposition DM1</b>	<b>TOTAL</b>
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres	591 468,57 €	61 000,00 €	652 468,57 €
<b>TOTAL MOUVEMENT</b>			<b>61 000,00 €</b>	

Soit par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	591 468,57 €	61 000,00 €	652 468,57 €
TOTAL MOUVEMENT		61 000,00 €	

### Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euro » est crédité de la somme de 19 000,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », compte 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions » est débité de la somme de 19 000,00 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro	94 000,00 €	19 000,00 €	113 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	415 073,38 €	- 19 000,00 €	396 073,38 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
16 - Emprunts et dettes assimilées	94 000,00 €	19 000,00 €	113 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	465 087,38 €	- 19 000,00 €	446 087,38 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du budget annexe des Parkings.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2025 et le compte administratif 2024, adoptés le 07 avril 2025,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 07 novembre 2025,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** d'approuver la décision modificative budgétaire n° 1 du budget annexe des Parkings comme détaillée ci-dessous :

## Section de fonctionnement

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 627 « Services bancaires et assimilés » est crédité de la somme de 10 000,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés », compte 6411 « Salaires, appointements, commissions de base » est crédité de la somme de 51 000,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Services bancaires et assimilés	5 000,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6411 - Salaires, appointements, commissions de base	119 602,12 €	51 000,00 €	170 602,12 €
TOTAL MOUVEMENT			51 000,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
011 - Charges à caractère général	203 191,14 €	10 000,00 €	213 191,14 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	311 549,00 €	51 000,00 €	362 549,00 €
TOTAL MOUVEMENT		61 000,00 €	

Dans la section de fonctionnement, en recettes, le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », compte 7588 « Autres » est crédité de la somme de 51 000,00 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	7588 - Autres	591 468,57 €	61 000,00 €	652 468,57 €
TOTAL MOUVEMENT			61 000,00 €	

Soit par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM1	TOTAL
75 - Autres produits de gestion courante	591 468,57 €	61 000,00 €	652 468,57 €
TOTAL MOUVEMENT		61 000,00 €	

## Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », compte 1641 « Emprunts en euro » est crédité de la somme de 19 000,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 21 « Immobilisations corporelles », compte 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions » est débité de la somme de 19 000,00 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro	94 000,00 €	19 000,00 €	113 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	2135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	415 073,38 €	- 19 000,00 €	396 073,38 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM1	TOTAL
16 - Emprunts et dettes assimilées	94 000,00 €	19 000,00 €	113 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	465 087,38 €	- 19 000,00 €	446 087,38 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 1 du budget annexe des Parkings.

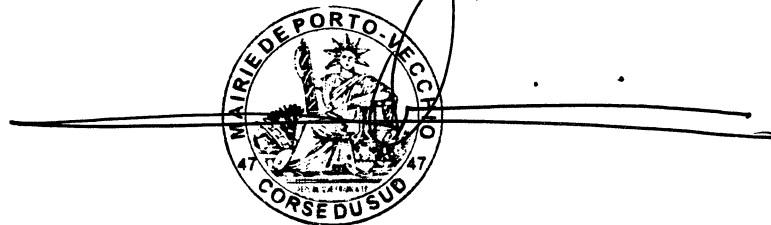
**ARTICLE 2 :** d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes décisions.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	20
Nombre de procurations	6
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes : Pour	
dont procurations	
Contre	
dont procurations	
Abstention	
dont procurations	
Unanimité	X


Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
LE MAIRE,



Le secrétaire de séance

Grégory SUSINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke that loops back to the left.